



CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 septembre 2007

Conférence et débat au CNV pour repenser la production des festivals

En Bretagne, un collectif de 6 festivals (Les Arts d'inent à l'huile de Douarnenez, les Chants de Marin de Paimpol, l'Inter-celtique de Lorient, Quartiers d'été et les Trans Musicales à Rennes, les Vieilles Charrues à Carhaix) se réunit depuis septembre 2005 pour échanger et réfléchir autour de constats partagés relatifs aux évolutions de production et d'organisation de leurs événements (la consommation des ressources, la relation aux publics, la rationalité économique...).

Ils constatent qu'ils sont amenés à revoir ou questionner leurs choix et à expérimenter des solutions innovantes dans tous les domaines de leur intervention : accessibilité des publics, consommation des énergies et des ressources, prévention des risques, information des acteurs et des publics, ... traversant ainsi tout le schéma économique de la manifestation.

A l'occasion de la Breizh Touch, événement présenté à Paris par le Conseil Régional de Bretagne, et dans le cadre de Arvest Festival, ils proposent un échange autour de leur expérience concrétisée dans une charte « Agenda 21 ».

Cette table ronde sera accueillie le vendredi 21 septembre 2007 à partir de 14h00 dans les locaux du CNV, 9 boulevard des Batignolles, Paris 8ème. Merci de confirmer par mail votre venue à frederic.rosenthal@cnv.fr

Les objectifs de la table ronde sont :

- Informer sur les expériences en cours
- Poser une première base de réflexion
- Sensibiliser sur l'alternative développement durable encore peu répandue

Déroulement et programme

- 14h00 - 15h30 : conférence, documentée par le témoignage et les expériences des intervenants.
- 15h30 - 17h00 : débat avec les professionnels.

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés.

Pour plus d'informations :

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>